

*Unité nationale*

plus, rien ne garantit que le Nouveau-Brunswick réagirait pacifiquement à cette proposition. Les Acadiens ont besoin que Québec fasse partie de la Confédération.

Or, que pouvons-nous faire? Nous pouvons créer le désir national de conserver la Confédération. Nous devons montrer aux séparatistes que nous voulons rester dans la Confédération et que nous sommes prêts à lutter pour elle. Nous devons créer un nouveau contrat social aux termes duquel les droits de chaque minorité et de chaque groupe seront amplement protégés, un contrat social concrétisant un nouvel arrangement constitutionnel; un contrat social concrétisant la volonté de chaque Canadien de respecter sans égoïsme les droits et les besoins des autres et de chaque région de notre grand pays; un contrat social concrétisant l'égalité sociale et économique pour tous les Canadiens; et pour nous au Nouveau-Brunswick, un contrat social dans lequel nous pourrions travailler à donner aux Acadiens le droit de travailler, de vivre, de se voir dispenser la justice dans leur propre langue et de veiller à ce qu'ils reçoivent une part égale des richesses de notre province et les mêmes possibilités d'épanouissement.

Pour terminer, revenons aux idées fondamentales à partir desquelles la nation a grandi et a prospéré—l'engagement de chaque province à réaliser son identité propre et son engagement à la réaliser une réforme sociale. Amenons notre jeunesse à participer à la promotion et à protection de ces idéaux. Notre jeunesse constitue une grande source de force. René Lévesque a offert aux Québécois une société équitable mais une société raciste. Offrons au Québec et à tout le Canada une société équitable et juste. Si nous ne réussissons pas à mener à bien cette délicate expérience canadienne, nous ne sommes pas dignes de la confiance que nos ancêtres ont placée en nous. Nous ne sommes pas dignes de la place que nous nous sommes attribuée dans le monde. Nous ne sommes pas dignes de notre nation. L'avenir est entre nos mains. Ne laissons pas tomber le flambeau.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. MacEachen:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je tiens à annoncer à la Chambre qu'à la suite de consultations, il a été convenu, afin de consacrer un peu plus de temps demain au présent débat, d'y réserver la période de 4 heures à 6 heures. Bien plus, j'en ferai le premier article des mesures d'initiative gouvernementale à l'ordre du jour. Si nous en arrivions là avant 4 heures, le débat se poursuivrait quand même jusqu'à 6 heures; je tiens cependant à préciser que, puisque nous ignorons ce qui pourrait survenir demain—ce qui s'est passé aujourd'hui pourrait se répéter demain—si nous n'en arrivions pas aux mesures d'initiative gouvernementale à 4 h 15 ou plus tard, je recommande que l'on siège au moins deux heures à partir de ce moment-là, même si cela devait nous mener au-delà de 6 heures. Je tiens à assurer la Chambre qu'il ne se produira pas d'incidents fâcheux que nous ne puissions éviter de quelque façon que ce soit.

[M. Dionne.]

**M. Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, le ministre est remarquablement généreux le jour de son anniversaire. Dans ce même esprit de générosité, j'aimerais lui souhaiter un joyeux anniversaire et lui dire que nous sommes d'accord avec sa proposition.

**Des voix:** Bravo!

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, c'est au terme d'une réunion très agréable que nous avons conclu cette entente, et nous sommes heureux de donner notre accord.

A l'instar de mon ami, j'offre également au président du Conseil privé (M. MacEachen) mes meilleurs vœux à l'occasion de son anniversaire. Je ne lui souhaite pas de répéter l'expérience qu'il a connue aujourd'hui. Toutefois, j'espère que ses quarantième, quarante et unième et tous ses autres anniversaires, maintenant qu'il a plus de 39 ans, seront joyeux.

● (1840)

[Français]

**M. Caouette (Villeneuve):** Monsieur le président, j'ai eu l'occasion de me joindre à mes deux collègues pour discuter, et je pourrais même dire que c'est justement avec des discussions comme celles-là que l'on en vient à obtenir l'unanimité et surtout l'unité de tous les partis à la Chambre. Je voudrais aussi me joindre à mes deux collègues pour souhaiter au président du Conseil privé (M. MacEachen) une joyeuse fête, et que beaucoup d'autres années puissent lui être accordées.

[Traduction]

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** Il en est ainsi ordonné.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, il faudrait peut-être préciser qu'il n'y aura pas d'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire demain après-midi.

**L'Orateur suppléant (M. Turner):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## LA CONFÉDÉRATION

## DÉBAT SUR L'UNITÉ NATIONALE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Trudeau:

Que les députés se consacrent de nouveau à perpétuer l'unité du Canada libre et indépendant, doté d'un gouvernement fédéral, ayant deux langues officielles et diverses cultures,

Ainsi que de l'amendement de M. Clark (p. 7321).

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, il convient de noter que le secrétaire d'État (M. Roberts), qui vient de terminer son discours n'a pas essayé de réfuter les graves accusations portées par le député d'Halifax (M. Stanfield) contre le premier ministre (M. Trudeau); M. Stanfield a dit en effet que jamais encore dans les annales de notre pays, un premier ministre n'avait fait preuve d'un cynisme égalable à celui qui caractérise les initiatives du premier ministre actuel en matière de langue.